

# L'Air de Martinique

Bulletin trimestriel d'information sur la qualité de l'air en Martinique



N°54, janvier - mars 2015

## édito

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, la pollution de l'air est la première préoccupation environnementale des Français. Il semble donc essentiel que la pollution de l'air soit mieux prise en compte.

A quelques mois de la COP21, la pollution de l'air devrait donc s'inscrire pleinement dans les débats sur le climat. En effet, les principaux leviers pour diminuer les gaz à effet de serre sont globalement les mêmes que ceux visant à réduire les émissions de polluants de l'air (particules, NOx).

En ce début d'année, le gouvernement annonce certaines actions transversales en matière d'air, de climat, d'énergie et de santé comme « une prime à la conversion des véhicules diesels anciens » ou « des véhicules polluants mieux identifiés »... Un pas en avant !

Pourtant, paradoxalement, à côté de ces actions, le financement de la surveillance de la qualité de l'air est fragilisé... Espérons que les moyens puissent être rapidement à la hauteur des enjeux et que 2015 soit une belle année pour le climat et... l'air !

(qualité de l'air)

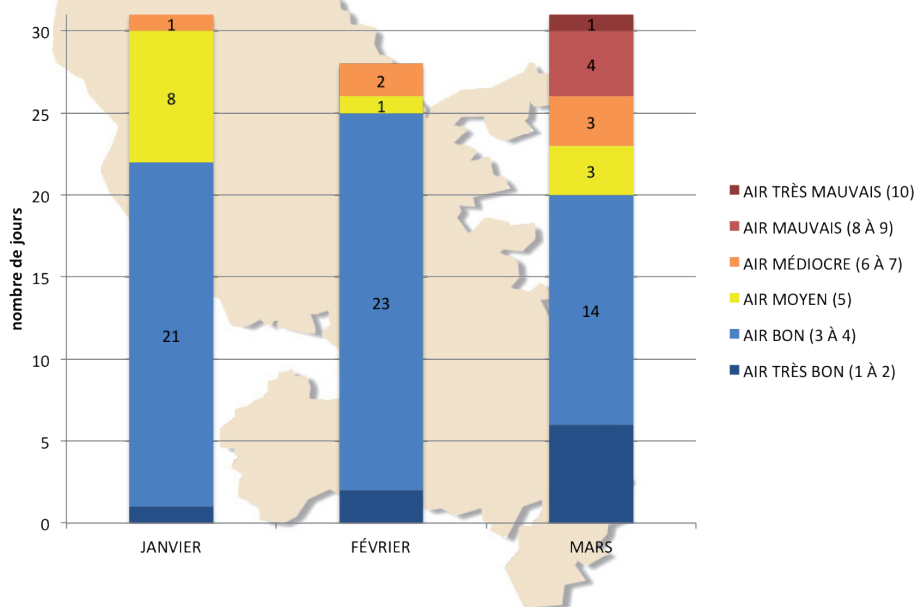
## Un épisode de pollution en mars

Près de 75% de ce premier trimestre est marqué des indices ATMO compris entre 2 et 4.

En janvier et février, les conditions météorologiques ont en effet été favorables à une bonne qualité de l'air. Mais en mars, les alizés plus forts ont asséché l'atmosphère et favorisé le transport transfrontalier

de particules fines désertiques. Deux épisodes de brume de sable ont été observés : début et mi mars. Madininair a alors enregistré les indices les plus élevés du trimestre : 4 jours d'air mauvais (indices ATMO 8 et 9) et 1 journée d'air très mauvais (indice 10).

Indices de qualité de l'air enregistrés au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2015



### AGENDA MADININAIR

- du 31 mars au 11 mai : étude préliminaire au déplacement de la station de mesure fixe de type périurbaine de Fort-de-France
- 27-28 avril : audit AFNOR ISO 9001
- 30 mai au 6 juin : Semaine Européenne du Développement Durable

# Données trimestrielles



(le dioxyde d'azote NO<sub>2</sub>)

Stations de mesures continues (concentration en µg/m <sup>3</sup> )	concentration trimestrielle	concentration horaire	
	moyenne trim. <sup>a</sup>	maxi. horaire	nbre dép. <sup>b &amp; c</sup>
Fort-de-France / Renéville <i>trafic</i>	21	64	0
Fort-de-France / Bishop <i>urbaine</i>	15	57	0
Fort-de-France / Concorde <i>trafic</i>	46	168	0
Fort-de-France / Lycée Schoelcher <i>périurbaine</i>	11	51	0
Lamentin / Bas Mission <i>urbaine</i>	11	49	0
Robert / Mansarde <i>trafic</i>	11	41	0

>>> Comparaison aux valeurs réglementaires

- a. objectif de qualité : 40 µg/m<sup>3</sup> en moyenne annuelle
- b. valeur limite horaire : 200 µg/m<sup>3</sup>
- c. seuil d'information-recommandation : 200 µg/m<sup>3</sup> en moyenne sur une heure et, seuil d'alerte : 400 µg/m<sup>3</sup> durant 3 heures consécutives

**i** Le dioxyde d'azote est un polluant atmosphérique dû au trafic automobile et à certaines activités industrielles.

(les particules PM10)



Stations de mesures continues (concentration en µg/m <sup>3</sup> )	concentration trimestrielle	concentration journalière	
	moyenne trim. <sup>a</sup>	maxi. jour	nbre dép. <sup>b &amp; c</sup>
Fort-de-France / Renéville <i>trafic</i>	33	93	9
Fort-de-France / Bishop <i>urbaine</i>	20	75	2
Schoelcher / Bourg <i>urbaine</i>	28	91	3
Lamentin / Bas Mission <i>urbaine</i>	23	79	5
Robert / Mansarde <i>trafic</i>	31	89	7
Sainte-Luce / Morne Pavillon <i>périurbaine</i>	23	79	5

>>> Comparaison aux valeurs réglementaires

- a. objectif de qualité : 30 µg/m<sup>3</sup> en moyenne annuelle
- b. valeur limite : 50 µg/m<sup>3</sup> en moyenne sur une journée
- c. seuil d'information-recommandation : 50 µg/m<sup>3</sup> en moyenne sur 24 heures et, seuil d'alerte : 80 µg/m<sup>3</sup> durant 24 heures

**i** Les particules fines PM10 sont des particules en suspension dans l'air de diamètre inférieur à 10 micromètres. Elles viennent principalement de l'activité industrielle, du trafic routier et des brumes de sable.

Ce premier trimestre 2015 est marqué par des dépassements des seuils réglementaires sur les particules fines PM10. Des dépassements du seuil de 50 µg/m<sup>3</sup> sont observés sur toutes les stations. Les maxima journaliers ont tous été enregistrés le même jour : le 13 mars 2015. Le nombre le plus élevé de dépassements journaliers du seuil de 50 µg/m<sup>3</sup> est enregistré sur la station trafic «Fort-de-France / Renéville» : 9 dépassements.

Au cours du trimestre, Madininair a activé 6 procédures préfectorales :

- le 12 mars : procédure d'information et recommandation ;
- le 13 mars : procédure d'alerte ;
- du 15 au 18 mars : procédures d'information et recommandation.

Ces 6 journées ont été marquées par une brume de sable dense et persistante.

Pour le dioxyde d'azote, il est à noter que la station trafic «Concorde / Fort-de-France» enregistre une concentration trimestrielle de 46 µg/m<sup>3</sup> : une concentration supérieure à 40 µg/m<sup>3</sup>, l'objectif de qualité annuel.

Pour les trois autres polluants réglementaires, à savoir les particules fines inférieures à 2,5 micromètres, l'ozone et le dioxyde de soufre, les normes sont respectées en ce premier trimestre 2015.

A noter : en ce début d'année 2015, Madininair a procédé à un redéploiement de ses appareils de mesure au sein de son réseau de stations fixes.

## Procédures préfectorales

Au cours du trimestre écoulé, **6** procédures d'information et recommandation ou, d'alerte ont été activées.



## (les particules PM<sub>2,5</sub>)

Stations de mesures continues (concentration en µg/m <sup>3</sup> )	concentration trimestrielle	concentration journalière
	moyenne trim. <sup>a &amp; b</sup>	maxi. jour
Fort-de-France / Hôtel de Ville <i>urbaine</i>	10	34

>>> Comparaison aux valeurs réglementaires a. objectif de qualité : **10 µg/m<sup>3</sup>** en moyenne annuelle  
b. valeur limite : **25 µg/m<sup>3</sup>** en moyenne annuelle

**i** Les **particules fines 2,5** sont des particules en suspension dans l'air de diamètre inférieur à 2,5 micromètres. Elles sont d'origine multiple.



## (le dioxyde de soufre SO<sub>2</sub>)

Stations de mesures continues (concentration en µg/m <sup>3</sup> )	concentration trimestrielle	concentration journalière		concentration horaire	
	moyenne trim.	maxi. jour	nbre dép. <sup>b</sup>	maxi. horaire	nbre dép. <sup>c</sup>
Fort-de-France / Lycée Schoelcher <i>périurbaine</i>	0	1	0	3	0
Fort-de-France / Etang Z'abricot <i>industrielle</i>	9	47	0	87	0

>>> Comparaison aux valeurs réglementaires a. objectif de qualité : **50 µg/m<sup>3</sup>** en moyenne annuelle  
b. valeur limite journalière : **125 µg/m<sup>3</sup>**  
c. seuil d'information-recommandation : **300 µg/m<sup>3</sup>** en moyenne sur une heure et, seuil d'alerte : **500 µg/m<sup>3</sup>** durant 3 heures consécutives

**i** Le **dioxyde de soufre** est un polluant principalement d'origine industrielle.

## (l'ozone O<sub>3</sub>)



Stations de mesures continues (concentration en µg/m <sup>3</sup> )	concentration trimestrielle	concentration horaire	
	moyenne trim.	maxi. horaire	nbre dép. <sup>b &amp; c</sup>
Lamentin / Bas Mission <i>urbaine</i>	N/A	63	0
Fort-de-France / Lycée Schoelcher <i>périurbaine</i>	38	66	0
Sainte-Luce / Morne Pavillon <i>périurbaine</i>	48	74	0

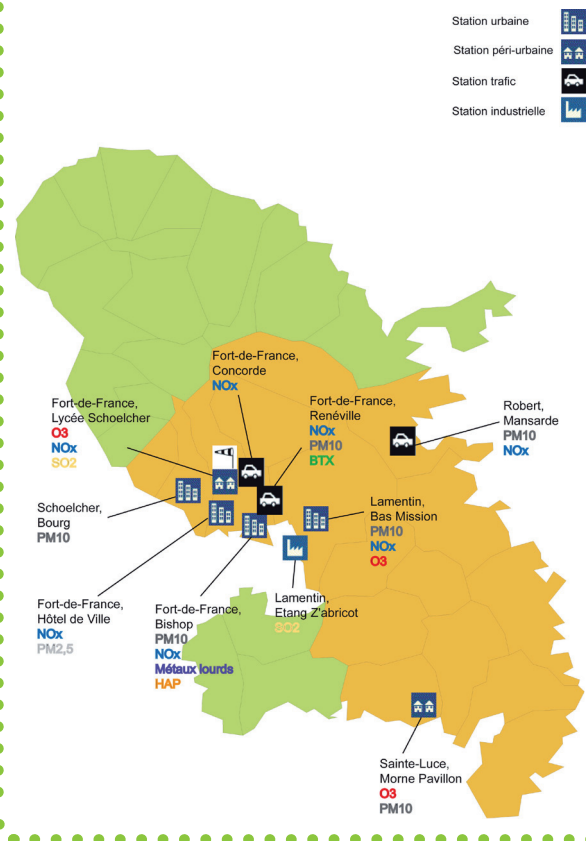
>>> Comparaison aux valeurs réglementaires a. objectif de qualité : **120 µg/m<sup>3</sup>** en moyenne sur 8 heures  
b. seuil d'information-recommandation : **180 µg/m<sup>3</sup>** en moyenne horaire  
c. seuil d'alerte : **240 µg/m<sup>3</sup>** en moyenne horaire

**i** L'**ozone** est issu de réactions chimiques complexes entre divers polluants sous l'effet du rayonnement solaire.



## Réseau Madinair

### IMPLANTATION DES STATIONS DE MESURES FIXES



Retrouvez l'ensemble des données et mesures de Madinair sur <http://www.madinair.fr/Mesures-et-donnees->





## EN BREF...

### • UNE NOUVELLE STATION HAUTE EN COULEURS

En début d'année, Madininair a sollicité le graffeur Oshea, pour valoriser la station de mesure dans le bourg de Schoelcher. L'artiste a réalisé 4 fresques, mettant en avant sa vision du « Schoelcher d'antan et de demain » tout en utilisant des couleurs « nature » afin de véhiculer les valeurs environnementales de Madininair. Ces peintures s'inscrivent dans la démarche « L'art dans la Ville » de la Ville de Schoelcher.



### • CONCOURS C.GÉNIAL-COLLÈGE

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, Madininair a été partenaire du concours C.Génial-collège, concours national organisé par l'organisme « Sciences à l'Ecole », en partenariat avec la Fondation C.Génial. Le 24 mars, Madininair a été membre du jury de la finale académique et a également réalisé des animations sur la surveillance de la qualité de l'air pour la centaine d'élèves présente. Enfin, l'association a offert à une équipe finaliste, une visite de ses locaux.

### • ÉVALUATION PRÉLIMINAIRE À L'IMPLANTATION D'UNE STATION FIXE DANS LA ZR

Du 12/11/14 au 20/01/15, Madininair a effectué au CDST de Saint-Pierre des mesures de l'ozone, du dioxyde d'azote et des particules fines à l'aide d'un dispositif mobile. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre d'une étude préliminaire à l'implantation d'une nouvelle station fixe de mesure de type rural dans la Zone Régionale (ZR), afin de répondre aux exigences de la directive européenne 2008/50/CE. L'objectif était de valider le site du CDST pour l'implantation de cette station fixe.

(programme AIR CACEM)

## 1<sup>ère</sup> rencontre sur la qualité de l'air intérieur dans les ERP

Dans le cadre du programme «AIR CACEM» né en 2013, Madininair et la Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique (CACEM) ont organisé le jeudi 26 mars 2015 de 08h30 à 13h une rencontre sur la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public (ERP).

Cette action était destinée aux élus de la collectivité et aux personnels administratifs compétents des quatre communes membres de la CACEM. Elle avait pour objectifs d'informer et sensibiliser les collectivités sur la problématique de la qualité de l'air à l'intérieur des établissements recevant du public : causes, effets, prévention et gestion.

Plusieurs experts sont ainsi intervenus sur différentes théma-

tiques : « qualité de l'air intérieur et santé », « qualité de l'air et réglementation », « sources de pollution de l'air intérieur », « problématique de l'humidité et des moisissures », « prise en compte de la qualité de l'air intérieur dans les opérations de construction/réhabilitation », « pratiques pour améliorer et préserver la qualité de l'air dans les lieux qui accueillent des enfants », « mesures de la qualité de l'air intérieur », « actions de prévention de la qualité de l'air intérieur ».

Ces différentes présentations ont permis de mettre en exergue l'enjeu de la qualité de l'air intérieur, particulièrement dans les lieux accueillant des enfants qui seront soumis à une obligation de surveillance à partir de 2018.

